



Mobilités

Ville apaisée et mixité de déplacements

De compétence métropolitaine, la mobilité est une thématique stratégique pour le partage de l'espace public. En travaillant de concert avec la Métropole Rouen Normandie, la Ville de Sotteville-lès-Rouen promeut la mobilité durable au travers du principe « ville apaisée, rues partagées ». Elle s'approprie les ambitions du Plan de Mobilité Métropolitain en les déclinant à l'échelle de la ville et enrichit les diagnostics et actions réalisés sur le territoire communal. La mise en place de la Zone à Faible Emission, dont l'objectif est la réduction de la pollution de l'air, en est une illustration. Pacifier la circulation automobile par l'instauration d'une ville en zone 30, lever les freins à l'usage du vélo par la création d'un atelier d'auto-réparation de cycles, ou encore sensibiliser les jeunes aux mobilités actives via des événements tels que la rue aux enfants sont autant d'exemples que la Ville souhaite développer en se saisissant de tous les champs des mobilités durables pour que son action soit complète et efficace.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Implanter 30 arceaux vélo supplémentaires par an
- Mettre à niveau les réseaux cyclables structurants
- Accompagner 1000 Sottevillais par an à l'atelier d'auto-réparation Guidoline
- Décliner localement les objectifs métropolitains
 - * favoriser les déplacements en vélo pour que cette part modale atteigne 5% des déplacements
 - * Promouvoir les transports en commun en lien avec la Métropole afin d'en augmenter la fréquentation de 8 points (passer de 12 à 20%)

MESURES

Poursuivre les aménagements pour une ville apaisée

- **Co-construire la mobilité de demain avec l'ensemble des acteurs** (riverains, associations...) à travers des balades à vélo, des réunions publiques permettant de partager l'expertise des usagers
- **Etendre la « zone 30 » à l'ensemble de la commune** dès la fin 2021, hors grands axes de circulation
- **Aménager la voirie et repenser l'organisation du stationnement** afin de favoriser le partage de l'espace public et prévenir les excès de vitesse (ex. chicanes, coussins berlinois, sécurisation des passages piétons, plateaux surélevés...)
- **Une attention forte doit être portée à l'entretien des voiries existantes.** En partenariat avec la Ville, la Métropole a défini et met en œuvre son plan pluriannuel d'investissement pour la régénération et la requalification des voiries (813 000€/an sur la période 2021-2026)



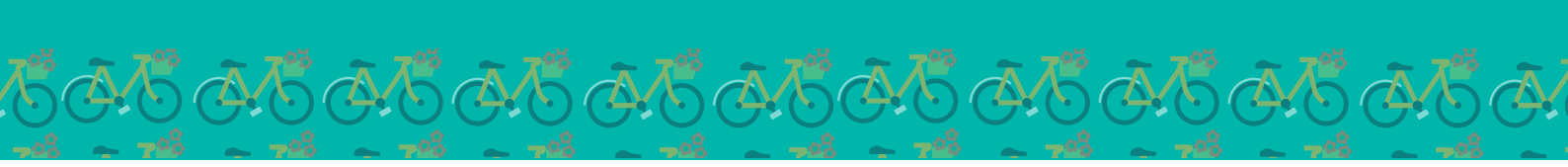
CALENDRIER

2022	2023	2024	2025	ET +
------	------	------	------	------

X	X	X	X
---	---	---	---

X			
---	--	--	--

X	X	X	X
---	---	---	---



CALENDRIER

2022	2023	2024	2025 ET +
------	------	------	--------------

- **Promouvoir la ville marchable** avec la création d'une zone de rencontre devant le lycée Marcel Sembat, d'un parcours reliant les parcs et jardins...
- **Poursuivre et pérenniser la piétonisation des rues devant les écoles**, afin de sécuriser les déplacements des familles aux horaires d'entrée et de sortie des écoles Jean Jaurès, Ferdinand Buisson, Jean Rostand, poursuite de la manifestation « la rue aux enfants »

X	X		
---	---	--	--

X			
---	--	--	--

Développer les infrastructures qui favorisent l'essor du vélo

en lien avec le Plan Vélo métropolitain

- **Aménager 3 axes structurants** en pistes cyclables : avenue des Canadiens, rue de Paris et chemin de halage
- **Développer de nouveaux axes fonctionnels « vélos »**
 - Etude de faisabilité sur l'avenue du Quatorze juillet et la rue Raspail
 - Lancement d'une étude de circulation pour consolider le plan vélo à l'échelle communale
 - Aménagements de nouvelles pistes cyclables
- **Créer des doubles sens cyclables** en partenariat avec les usagers et les associations
- **Développer le stationnement vélo** (arceaux, stationnements abrités ou sécurisés) sur l'ensemble du territoire communal
- **Développer le réseau des vélos en libre service** sur le territoire communal

X	X		
---	---	--	--

X	X		
---	---	--	--

	X		
--	---	--	--

	X	X	X
--	---	---	---

X			
---	--	--	--

X	X	X	X
---	---	---	---

			X
--	--	--	---

Renforcer l'offre en transport en commun en partenariat avec la Métropole

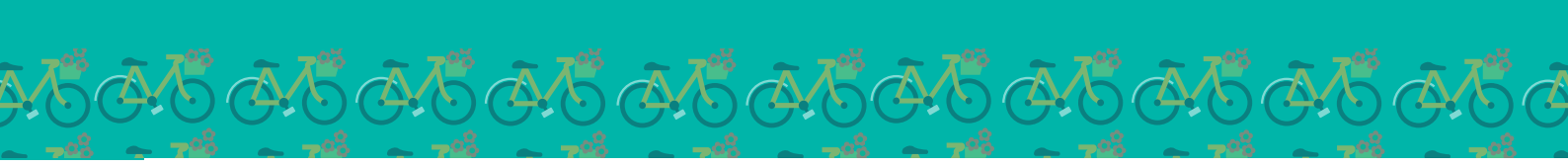
- **Accompagner le déploiement de nouvelles lignes** de transport en commun
 - Lignes F7, 44, F3 : Sotteville-lès-Rouen devient un nouveau pôle secondaire métropolitain de transport en commun en concentrant plusieurs lignes (terminus)
 - Extension des lignes de transport en commun sur la Zone industrielle (ligne 33)
- **Solliciter l'aménagement d'une plateforme multimodale** de l'Hôtel de ville avec le développement de nouvelles lignes de bus
- **Accompagner l'attractivité et l'accessibilité de la gare** de Sotteville-lès-Rouen, en lien avec la SNCF et la Région Normandie

X			
---	--	--	--

X			
---	--	--	--

	X	X	X
--	---	---	---

			X
--	--	--	---



CALENDRIER

2022	2023	2024	2025 ET +
------	------	------	--------------

Accompagner et sensibiliser les usagers aux différentes mobilités

- **Promouvoir le vélo** à travers un lieu dédié à l'accompagnement des cyclistes sur la rive gauche
 - Poursuite de l'atelier d'autoréparation en partenariat avec Guidoline
 - Relais de l'atelier de location Lovelo de la Métropole
- **Accompagner les habitants dans leurs déplacements à vélo ou à pied**
 - **Créer un code de la rue pour de bonnes pratiques collectives de l'espace public**
 - Proposer des formations de « remise en selle », en partenariat avec les associations SVP Bouger et l'UDAF (mobil'up)
- **Accompagner les entreprises dans leur mobilité durable**
 - Accompagner et soutenir les entreprises dans la mise en œuvre de leur Plan de Mobilité Entreprises et inter-entreprises
 - Accompagner les entreprises dans le renouvellement de leur flotte professionnelle en lien avec les aides métropolitaines pour la mise en œuvre de la Zone à Faible Emission
- **Mettre en place une signalétique pour favoriser le vélo et la marche**, indiquant les temps de parcours, les cheminements piétonniers, les centralités et les services communaux (écoles, complexes sportifs...)
- **Créer un moment fédérateur autour du vélo** : fête du vélo, journée Terra Cité, communication régulière dans le Sotteville Mag, la Rue aux enfants
- **Promouvoir la santé par l'activité physique**
 - Expérimenter les sorties scolaires par les mobilités actives : pour l'école Ferdinand Buisson, le trajet des écoliers à la piscine municipale pourra se faire dorénavant à vélo
 - Créer des mois thématiques de la mobilité active (janvier : mois de la santé en marchant, mai à vélo...)
 - Promouvoir le bienfait de l'activité physique sur la santé via des événements



X	X	X	X
	X	X	X

X			
---	--	--	--

X	X	X	X
---	---	---	---

X	X	X	X
---	---	---	---

X			
---	--	--	--

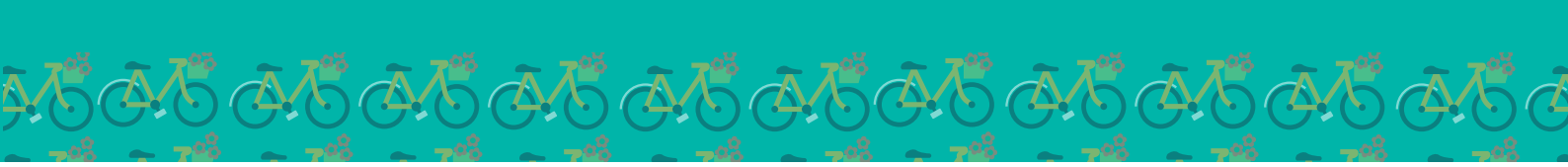
	X		
--	---	--	--

X	X	X	X
---	---	---	---

X			
---	--	--	--

X	X	X	X
---	---	---	---

X	X		
---	---	--	--



MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Portage de l'action

- * Référent(s) : direction des services techniques et de l'urbanisme
- * Services mobilisés : développement durable, espace public, urbanisme, direction des sports, police municipale

Moyens humains et financiers

- * Soutien financier aux associations pour promouvoir, développer et accompagner les habitants dans leurs déplacements 25 k €
- * Infrastructures vélo : 30 k € en 2022 (en complément du plan vélo métropolitain)

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- * Nombre de places de stationnement vélo
- * Mètres linéaires d'aménagement vélo (pistes cyclables, bandes...)
- * Nombre de personnes accompagnées par l'atelier d'autoréparation



Mobilités

Exemplarité de la Ville

Engagée depuis 2013 dans le Plan de Mobilité, la ville de Sotteville-lès-Rouen promeut la mobilité durable au sein de ses services. Elle vise à mettre en place des actions destinées à réduire la part de l'utilisation individuelle de la voiture et à promouvoir les modes alternatifs (transport en commun, vélo, marche) pour les trajets domicile-travail.

La Ville poursuit ainsi ses actions en matière de verdissement de la flotte de véhicules et complète son panel d'actions et de sensibilisation à destination de ses agents. La Ville réinterroge également la nécessité de certains déplacements professionnels et organise le télétravail. Ces nouvelles pratiques ne pouvant se développer sans l'implication des agents, un accompagnement et une communication seront mises en place pour promouvoir une mobilité vertueuse, lorsque les déplacements sont nécessaires.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Atteindre une part significative des déplacements domicile-travail en mode alternatif (transport en commun, vélo, covoiturage, marche à pied)
- Installer 80 arceaux vélo d'ici 2025
- 100% des nouveaux achats de véhicules VL en électrique ou hydrogène (hors contrainte technique)
- Réduire de 10% en 5 ans les consommations de carburant (année de référence 2019)

MESURES

Améliorer et verdir la flotte de véhicules interne

- Promouvoir l'achat de véhicules faiblement émetteurs de CO2 (électriques, hybrides, hydrogène).
- Mutualiser en développant le pool de véhicules municipaux
- Créer un pool de vélos

Élaborer et animer le Plan de Mobilité - Employeur

- Soutenir les déplacements domicile-travail en vélo et en co-voiturage, à travers
 - la mise en place d'une prime « mobilités durables » de 200 €/an dès 2021
 - la prise en charge des frais d'abonnement liés aux transports en commun ou au service de location vélo LOVELO à hauteur de 50%. Cette prise en charge est bonifiée de + 20% par le partenariat avec la Métropole Rouen Normandie
 - le covoiturage en partenariat avec KLAXIT

CALENDRIER

2022	2023	2024	2025	ET +
------	------	------	------	------

X	X	X	X
---	---	---	---

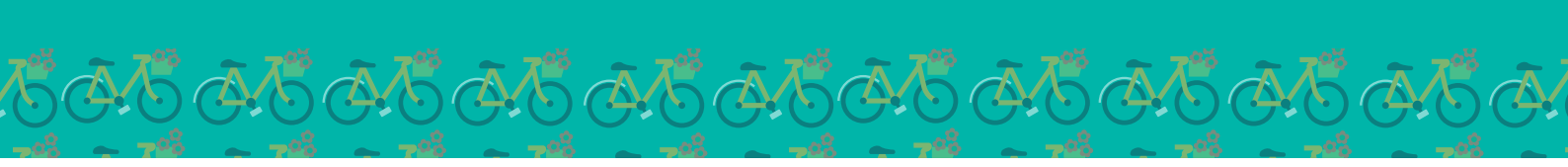
	X	X	X
--	---	---	---

X			
---	--	--	--

X	X	X	X
---	---	---	---

X	X	X	X
---	---	---	---

X	X	X	X
---	---	---	---



CALENDRIER

2022	2023	2024	2025 ET +
------	------	------	--------------

X X

X X X X

- **Créer de nouveaux stationnements vélo** (arceaux vélo, stationnements protégés ou sécurisés) à proximité des sites municipaux.
- **Sensibiliser et inciter les agents vers une mobilité durable** : ateliers d'autoréparation en lien avec l'association Guidoline, formation éco-conduite, challenge mobilité entre agents, promotion des transports en commun lors des sorties des accueils de loisirs, actions de sensibilisation...

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Portage de l'action

- * Référent(s) : mission développement durable
- * Services mobilisés : direction des services techniques et de l'urbanisme, direction des ressources humaines et de la formation, direction de la communication, direction enfance et jeunesse

Moyens humains et financiers

- * Renouvellement des véhicules (137 k € en 2022) et achat de vélo.
- * Plan de Mobilité : de 5 887 € en 2021, et de 14 900 € pour 2022 (5 900 € de remboursement de titres de transport et 9 000€ de forfait mobilité durable)
- * En 2021, deux véhicules électriques ont été achetés, portant à 30% la part de la flotte municipale à faible émission de polluants atmosphériques (CRIT'AIR 0 ou 1)

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- * Nombre de véhicules et de vélos
- * Part de véhicules électriques ou hybrides
- * Evolution de la consommation des carburants